



Commune de TOSTAT

Procès-Verbal Conseil Municipal 11 mars 2019

C.R. n°51

L'an deux mille dix-neuf, le 11 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 5 mars 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LUSSAN, Maire.

Étaient présents : M.M. LUSSAN - MORA - GARCIA - SOULES - PELAEZ - MALLET - TORRES - Mme FISCHER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme SARNIGUET - M. MARTIGNIER

Mme FISCHER a été désignée comme secrétaire.

M. le Maire accueille l'ensemble des élus présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Compte rendu CM du 4 février 2019
- 2) Point travaux Salle des Fêtes (planning),
- 3) Travaux cimetière,
- 4) PLUI, définir zone agricole, trame verte, patrimoine,
- 5) Travaux logement presbytère,
- 6) Cantine scolaire mai juin 2019,
- 7) Désignation d'un délégué au RGPD,
- 8) Curage ruisseau Bédialots,
- 9) Changement fournisseur gaz,
- 10) Travaux divers,
- 11) Forêt communale.
- 12) Questions diverses.
 - Restauration Stèle COUGET
 - Ouvrage des Poilus de Tostat.

1) Approbation PV du 4 février 2019

M. le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du 4 février et demande, à l'ensemble du conseil municipal, les remarques éventuelles qu'il aurait à formuler sur le procès-verbal correspondant qui leur a été transmis par courrier électronique ou postal.

Aucune remarque n'étant émise, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 4 février 2019.

2) Travaux salle des fêtes

L'avis de consultation des entreprises a été mis en ligne sur le site du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP).

Une journée de visite du chantier doit être organisée pour les entreprises candidates.

3) Travaux cimetière

La deuxième tranche des travaux du cimetière a été réalisée : l'axe nord-sud a été ouvert, huit concessions ont été déplacées.

Le puits de dispersion sera réalisé par la Communauté de Communes Adour Madiran.

Suite à la tempête, le toit du porche d'entrée a été endommagé. Une déclaration de sinistre auprès de l'assurance Groupama sera faite.

Il conviendra de réfléchir à la réalisation d'un accès personne à mobilité réduite (PMR).

4) PLUI

Le 26 mars est organisé un atelier de 9h30 à 12h00 à Rabastens, qui permettra la définition des zones agricoles et naturelles ainsi que la traduction des trames vertes et bleues de la commune.

Le patrimoine situé sur la commune doit être recensé. Un groupe de travail sera constitué pour réaliser cet inventaire.

5) Logement Presbytère

Le logement du presbytère est disponible, mais avant de le louer, il convient de réaliser quelques travaux de rénovation :

- Peintures : 386 € TTC
- Cuisine : 1 000 € TTC
- Installation poêle à bois : 4 000 € TTC
- Et remplacement des convecteurs électriques au 2^{ème} étage : 1 616 € TTC

Ces travaux sont adoptés à l'unanimité.

6) Cantine scolaire

Afin d'assurer le service restauration à la cantine pendant les travaux de rénovation de la cantine, une réunion a eu lieu à la demande de M. RE le 21 février à la mairie de Sarniguet avec les maires du RPI.

Il a été convenu que le service restauration se fera à la salle des fêtes d'Ugnouas du lundi **6 mai au vendredi 5 juillet**.

Le transport sera pris en charge par la CCAM (2 300 €) et le mobilier sera également transféré par les agents de la CCAM.

7) Désignation d'un délégué RGPD

Il faut désigner un délégué au RGPD (règlement général sur la protection des données), directive européenne à laquelle doivent se soumettre les communes, assortie de la désignation d'un correspondant communal.

Il est proposé de désigner Hyacinthe GARCIA comme correspondant communal.

Hyacinthe GARCIA est désigné délégué RGPD pour la commune de Tostat à l'unanimité.

8) Curage ruisseau des Bédialots

Suite au bornage du chemin des Bédialots à la Plantade effectué l'an dernier, nous avons profité du passage de M. Christophe MONTAGNOL (entrepreneur pelliste) sur la commune pour procéder au curage de ce fossé depuis chez M. LAGORS jusqu'à la Plantade des Bédialots.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de terminer le bornage du chemin du Rioumé

9) Changement fournisseur gaz

A l'occasion des travaux à la salle des fêtes nous devons déplacer la cuve de gaz (fournisseur Antargaz). Un autre fournisseur (Primagaz) a été consulté pour la fourniture de gaz, qui a proposé un tarif plus bas que Antargaz.

La commune propose donc de changer de fournisseur de gaz et de souscrire un contrat auprès de l'entreprise Primagaz.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10) Travaux divers ZeroPhyto

M.Hervé SOULES précise les travaux restant à réaliser dans le cadre du programme zerophyto.

11) Forêt communale

L'ONF nous a transmis un devis de travaux pour l'année 2019 (10 000 €).

12) Plantation haie champêtre chemin des Bédialots

Suite à la création et au curage du ruisseau chemin rural des Bédialots, afin de délimiter ce ruisseau et pour répondre aux recommandations du PLUI pour valoriser la trame verte et bleue, il est proposé de planter une haie champêtre.

La commune a rencontré le jeudi 7 mars, M. BAZERQUE technicien à la Maison de la Nature et de l'Environnement 65. La MNE65 propose de fournir 147 plants (essences diverses), protections individuelles, piquets, paillage, aide à la plantation et d'assurer le suivi pendant 3 ans (remplacement gratuit des plants).

La plantation sera assurée par les employés communaux avec l'appui de MNE65.

Le montant de cette opération (plants, piquets, protections individuelles, paillage) est estimé à 789.45 € subventionné par le Département, la Région, Fédération de Chasse.

La commune de SARRIAC a réalisé la même opération pour la journée de l'arbre 2018.

La plantation d'une haie champêtre avec le concours de la Maison de la nature et de l'Environnement 65 est adoptée avec 7 voix pour et 1 voix contre.

13) Questions diverses

- 1- Restauration stèle COUGET : Une stèle d'un soldat du 1er RHP et située le long du canal du Moulin sur la propriété de M. Michel RIVIERE D'ARC est en cours de restauration. Cette stèle a été déplacée aux ateliers municipaux pour restauration et sera installée devant l'église. Monsieur Joël COLLEAU sera chargé de refaire les inscriptions sur la stèle.
- 2- Ouvrage des poilus de Tostat réalisé par Martine GARCIA : suite à la souscription pour la réalisation de cet ouvrage, 27 exemplaires ont été distribués.
- 3- Installation gens du voyage : lors de l'ouverture de la pêche, des gens du voyage se sont installés à côté de la station d'épuration au Tostadium. Il est proposé l'installation de rochers sur le chemin le long de l'Adour à la limite du territoire de la commune.

Fait à Tostat, le 11 mars 2019

Le maire,

B. LUSSAN

MME FISCHER

M. GARCIA

M. MALLET

M. MARTIGNIER

M. MORA

M. PELAEZ

MME SARNIGUET

M. SOULES

M.TORRES